

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour de mars 2011**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard  
Monsieur Rock Paquin  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**11-03-052**      **Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 7 février 2011 et du 14 février 2011.

ADOPTÉE

**11-03-053**      **Nomination du maire suppléant**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseiller Laurier Chagnon soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

**11-03-054**      **Délégation au Sommet sur le milieu municipal**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise une délégation au Sommet sur le milieu municipal le samedi 19 mars à Longueuil, le maire, Gilles Fortier et le conseiller Laurier Chagnon.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation, notamment les frais d'hébergement et de déplacement.

ADOPTÉE

**11-03-055**      **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les chèques suivants :

**Chèques:**

- En date du 15-02-2011 au 13-03-2011
- nos M1006 à M1011 & 27958 à 27985 125 558,46 \$
- no 27964 annulé
- dépôts salaires des périodes 201106 à 201109

ADOPTÉE

**11-03-056**

**Approbation des comptes**

Sur une proposition de le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Chèques :**

- En date du 14 mars 2011
- nos 27986 à 28119 272 636,88 \$

ADOPTÉE

**Rapport des activités de financement des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales** – Dépôt du rapport préparé par la trésorière.

**11-03-057**

**Transferts budgétaires**

Sur une proposition de le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt des transferts budgétaires soumis par la trésorière en date de décembre 2010.

ADOPTÉE

**11-03-058**

**Annulation de solde sur le règlement d'emprunt no 2007-127**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a entièrement réalisé l'objet du règlement no 2007-127 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 498 200 \$;

ATTENDU QU'il existe un solde de 59 400 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Il est par conséquent, proposé par le conseiller Laurier Chagnon, et résolu unanimement que le montant de la dépense du règlement no 2007-127 soit réduit de 557 600 \$ à 498 200 \$;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE

**11-03-059**

**Somme payable en 2011 pour les services de la Sûreté du Québec**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 253 722 \$ pour le 30 juin 2011 et un montant de 253 722 \$

payable pour le 31 octobre 2011 pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

11-03-060

**Résolution d'accompagnement du formulaire de déclaration intérimaire de dépenses – Programme PRECO – Rue St-Jacques Est**

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé, le 2 décembre 2010, qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) notamment :

- pour que la date de fin de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, le conseil municipal a déjà transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une résolution par laquelle il s'est engagé à compléter ce ou ces projets avant cette date et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après cette date;
- pour que la date de fin de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, il faut que des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) aient été facturées pour ce ou ces projets avant le 31 mars 2011;
- pour rendre compte de ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, il faut lui transmettre, au plus tard le 31 mars 2011, le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses complété et signé accompagnée d'une résolution du conseil certifiée conforme et signée;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière, Louise Bergeron, à compléter et signer le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses annexé à la présente résolution, et de transmettre ce formulaire et cette résolution, au plus tard le 31 mars 2011, à la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

ADOPTÉE

11-03-061

**Autorisation de paiement de la retenue – Développement du Faubourg du Golf**

ATTENDU la production, par l'ingénieur, du décompte final en date de 7 mars 2011;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de verser la retenue sur contrat de 25 912,29 \$ pour le Développement du Faubourg du Golf.

ADOPTÉE

**Dépôt d'états financier d'un organisme** - Le greffier dépose les états financiers de l'organisme Développement économique Princeville.

11-03-062

**Engagement d'un préventionniste stagiaire**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville embauche, Monsieur Pierre Charland du mardi, 22 mars à fin septembre comme préventionniste stagiaire au service des incendies.

QUE ses conditions de travail soient celles fixées dans la politique des conditions de travail du service incendie et de premiers répondants.

ADOPTÉE

11-03-063

**Congrès annuel - ACSIQ**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Christian Chartier, directeur au service incendie et Monsieur Pierre Chagnon, directeur adjoint, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Gatineau du 21 mai au 24 mai 2011;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

11-03-064

**Congrès annuel - COMAQ**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Louise Bergeron, trésorière, et Mario Juaire, directeur général, à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à La Malbaie du 25 au 28 mai 2011;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

11-03-065

**Congrès annuel – ADGMO**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juaire, à assister au congrès 2011 de l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec du 8 au 11 juin 2011 qui se tiendra à Gatineau.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

11-03-066

**Congrès annuel – COMBEQ**

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de permettre à Michel Carignan d'assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui se tiendra à Québec du 7 au 9 avril 2011.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés requis pour l'inscription, l'hébergement, le déplacement et les repas.

ADOPTÉE

**11-03-067**

**Congrès de l'AQAIRS**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de permettre au Régisseur des loisirs Claude Fortier d'assister au congrès de l'AQAIRS qui se tiendra à Gatineau du 29 au 31 avril 2011

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés requis pour l'inscription, l'hébergement, le déplacement et les repas.

ADOPTÉE

**11-03-068**

**Demande au Programme Emplois Été**

CONSIDÉRANT la Ville de Princeville désire présenter quelques projets dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, et il est unanimement résolu d'autoriser la présentation de projets dans le cadre du programme Été Canada 2011.

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité des projets présentés dans le cadre du programme d'emplois d'été Canada 2011.

QUE le maire et le greffier de la Ville de Princeville soient autorisés au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le gouvernement du Canada.

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉE

**11-03-069**

**Départ à la retraite**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de prendre acte d'un départ à la retraite au département de la voirie municipale, Monsieur Bruno Vigneault après 39 ans de service.

ADOPTÉE

**11-03-070**

**Achat d'habits de combat d'incendie**

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire acquérir de nouveaux habits de protection pour les pompiers qui interviennent lors d'un incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, et il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'achat auprès de la compagnie Safedesign Apparel Ltd., de 10 habits de protection contre le feu au coût total avant taxes de 16 990 \$.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement selon les crédits alloués pour cette dépense.

ADOPTÉE

11-03-071

**Nomination d'un ramoneur pour le territoire de la Ville de Princeville**

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la compagnie Les Services Hébert ramonage, afin d'effectuer le ramonage des cheminées sur le territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin il est unanimement résolu de nommer la compagnie Les Services Hébert ramonage, pour procéder au ramonage des cheminées situées sur le territoire de la Ville de Princeville au cours des deux prochaines années soit l'année 2011 et 2012 selon les tarifs suivants :

- |  |                      |
|--|----------------------|
| - Ramonage, inspection et cueillette des cendres                   | 41,50 \$ par conduit |
| - Ramonage, inspection et cueillette des cendres + nettoyage tuyau | 56,50 \$ par conduit |

ADOPTÉE

11-03-072

**Demande de la Fondation MIRA inc. – Poste de péage rue St-Jean-Baptiste Sud**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a décidé de restreindre à deux le nombre d'autorisations accordées à des organismes pour effectuer les postes à péage sur une route numérotée du territoire de la Ville;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Fondation MIRA inc. soit un des organismes priorisés à faire un poste de péage sur une route à l'entretien du Ministère des Transports, soit la route 263 Sud (rue Saint-Jean-Baptiste) lors d'éventuelle demande de permis en vertu du Règlement sur le colportage, et ce, à partir de 2011.

ADOPTÉE

11-03-073

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2010**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 102 236 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Ville de Princeville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Ville de Princeville sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Princeville informe le ministère des Trans-

ports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

11-03-074

**Modification de la politique sur les demandes de branchement aux services d'aqueduc et d'égouts en bordure de réseaux existants**

ATTENDU QUE ce conseil désire procéder à la modification de la politique sur les demandes de branchement au réseau d'aqueduc et d'égouts en bordure des réseaux existants de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 11-01-015 dûment adoptée en janvier 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin et unanimement résolu que ce conseil modifie la nouvelle politique sur les demandes de branchement au réseau d'aqueduc et/ou d'égouts sur le territoire de la Ville de Princeville, soit :

QUE tout branchement à une conduite d'aqueduc et/ou d'égout sanitaire ou pluvial à la demande d'un propriétaire d'un terrain vacant soit chargé dans une proportion de soixante pour cent (60%) par rapport au coût total du projet;

QUE tout branchement, à la demande d'un propriétaire d'un terrain construit soit complètement à la charge du propriétaire;

QUE les travaux inclus dans la facturation comprennent notamment ceux effectués dans l'emprise de la rue jusqu'à la limite de la propriété soit :

- l'excavation et le dynamitage s'il y a lieu;
- le matériel requis (tuyaux, sellettes, gravier et asphalte, etc.);
- la location de machinerie;
- l'utilisation des véhicules et de l'équipement de la Ville requis;
- le salaire des employés municipaux, incluant les bénéfices marginaux et avantages sociaux;
- des frais d'administration de 12 % imposés sur le coût total des travaux.

ADOPTÉE

11-03-075

**Soumissions pour le fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration – Adjudication de contrat**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues et déposées par le greffier;

Sur la proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder le contrat du fauchage des chemins municipaux et le contour des étangs au plus bas soumissionnaire conforme soit à Entreprises Adam Vachon au prix de 9 658,00 \$, avant les taxes, selon la description des travaux demandés.

ADOPTÉE

11-03-076

**Résolution sur l'importance de réaliser une démarche MADA**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville désire entreprendre une démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

ATTENDU QUE cette démarche sera réalisée en collaboration avec la MRC de l'Érable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la démarche Municipalité Amie des aînés qui sera réalisée en collaboration avec la MRC de l'Érable pour connaître les besoins des aînés sur son territoire.

QUE ce conseil accepte d'accorder les ressources humaines et les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés.

ADOPTÉE

11-03-077

**Attribution du dossier MADA à deux élus**

ATTENDU QUE ce conseil désire nommer deux élus municipaux pour représenter la Ville de Princeville pour la conduite du dossier du programme MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil nomme MM. Serge Bizier et Rock Paquin afin d'assurer la conduite du projet de la démarche MADA pour et au nom de la Ville de Princeville auprès du ministère de la Famille et des Aînés et finalement d'en assurer la responsabilité auprès des instances concernées.

ADOPTÉE

11-03-078

**Création d'un comité de pilotage MADA**

ATTENDU QUE dans le cadre du programme MADA, la Ville de Princeville doit nommer un comité de pilotage MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la formation d'un comité de pilotage MADA pour contribuer à la réussite de la démarche MADA du ministère de la Famille et des Aînés.

ADOPTÉE

11-03-079

**Demande à la CPTAQ – Éric Gosselin**

ATTENDU QUE la demande d'autorisation du demandeur Éric Gosselin adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue d'obtenir l'aliénation, le lotissement ainsi que l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'un terrain d'une superficie approximative de 4600 m<sup>2</sup> sur partie du lot 24-C, Rang 8 du cadastre du Canton de Stanfold en vue d'agrandir son emplacement résidentiel;

ATTENDU QUE le terrain visé par la demande est déjà utilisé en partie comme deuxième entrée à la résidence du demandeur comme cercle de virage;

ATTENDU QUE le terrain visé n'a aucune possibilité d'utilisation à des fins agricoles;

ATTENDU QUE la demande se situe dans un secteur déjà perturbé par les activités antérieures de la carrière de pierres;

ATTENDU QUE cette demande ne viendra aucunement affecter l'utilisation ou les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

**11-03-080**

**Prolongation du délai de construction pour 9085-5099 Québec inc.**

ATTENDU QUE la compagnie 9085-5099 Québec inc. a acquis le lot no RG9 14A-2-1-et le lot RG9-14A-2-2 le 28 juin 2007 à des fins industrielles;

ATTENDU QUE des délais de trente-six mois pour y établir des constructions avaient été ajoutés aux contrats de vente;

ATTENDU QUE ces délais n'ont pas été respectés par la compagnie et qu'elle demande un délai supplémentaire;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'autoriser une prolongation du délai de construire un ou des bâtiments à des fins industrielles sur les lots 14A-2-1 et 14A-2-2 du rang 9 du canton Stanfold pour une période d'un an à partir de la présente résolution;

D'autoriser le maire et le greffier à signer une convention à intervenir avec 9085-5099 Québec inc. confirmant la présente et confirmant nos droits de reprise des immeubles à la fin du délai.

ADOPTÉE

**11-03-081**

**Demande de dérogation mineure – Convertex**

ATTENDU QUE l'agrandissement projeté est le prolongement du bâtiment existant;

ATTENDU QUE la superficie touchée par la demande de dérogation est de 19,16 m<sup>2</sup>, ce qui représente 2% de la superficie globale du bâtiment;

ATTENDU QUE cet agrandissement n'est pas une cause de nuisance à la visibilité pour les usagers du secteur ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 95, rue Boulet, la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie Convertex inc. afin de permettre l'agrandissement de l'usine avec une marge avant de 4,73 mètres au lieu de 7,5

mètres, ce qui représente une dérogation de 2,77 mètres pour la marge avant p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

**11-03-082**

**Demande de dérogation mineure – Monsieur Pierre Riendeau**

ATTENDU QUE le bâtiment projeté n'est pas situé à proximité des résidences de ce secteur;

ATTENDU QUE la pente de toit projeté est la pente minimale requise;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 104, rue Bellevue, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Riendeau afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une hauteur plus élevée que la résidence, ce qui représente une dérogation de 1,5 m de plus p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

**11-03-083**

**Demande de dérogation mineure – CPE la Petite Bande**

ATTENDU QUE cet agrandissement va permettre d'ajouter le service de garde de pouponnière;

ATTENDU QUE cet agrandissement va permettre à ce C.P.E. de se conformer aux normes du Ministère de la Famille et des Aînés;

ATTENDU QUE cet agrandissement ne cause pas d'obstruction pour la visibilité des accès aux propriétés voisines;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 24, rue Mgr Poirier, la demande de dérogation mineure présentée par le C.P.E. La Petite Bande afin de permettre l'agrandissement du C.P.E. sur 6,1 m de façade pour une superficie de 30,74 m<sup>2</sup> avec une marge avant de 2,36 mètres au lieu de 7,5 mètres, ce qui représente une dérogation de 5,14 mètres pour la marge avant p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

**11-03-084**

**Avis de motion – Règlement sur les permis et certificats**

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Rivard, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée un règlement sur les permis et certificats.

- 11-03-085**      **Règlement no 2011-188 décrétant un Programme de revitalisation d'un secteur de la Ville de Princeville**
- Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-188 décrétant un Programme de revitalisation d'un secteur de la Ville de Princeville.
- ADOPTÉE
- 11-03-086**      **Règlement no 2011-189 concernant des subventions aux fins de démolition**
- Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-189 concernant des subventions aux fins de démolition.
- ADOPTÉE
- 11-03-087**      **Demande d'assistance financière pour la Fête Nationale 2011**
- Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil municipal autorise le régisseur des loisirs, Claude Fortier à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2011.
- ADOPTÉE
- 11-03-088**      **Mandat à un architecte – Bâtiment multifonctionnel – Pétaque et Camps de jour**
- ATTENDU QUE ce conseil désire construire un bâtiment multifonctionnel pour permettre la pratique d'activités telles que pétaque, camps de jour, etc;
- ATTENDU QUE ce projet requiert les services d'architecte et technicien en bâtiment;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard et unanimement résolu que ce conseil mandate l'architecte Monique Brunet pour concevoir un plan définissant une structure de 50' X 60' pour la construction d'un boulodrome et l'utilisation d'activités des camps de jour;
- QUE les honoraires chargés par l'architecte sont de l'ordre de 7 000 \$ pour les services de conception de plans, de devis préliminaires, des plans et devis définitifs, des documents d'appels d'offres avec 5 copies incluses et de l'analyse des soumissions avec recommandation;
- QUE des honoraires de l'ordre de 3 000 \$ soient également chargés pour la surveillance des travaux et des certificats de paiements.
- ADOPTÉE
- 11-03-089**      **Randonnée de vélo du Grand Défi – Demande de fermeture partielle de rues et routes**
- ATTENDU QUE l'organisation de la randonnée du Grand Défi empruntera différentes rues et routes situées sur le territoire de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire accorder son appui à cet évènement sportif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin et unanimement résolu que ce conseil autorise la fermeture partielle de certaines voies de circulation situées sur le territoire de la Ville de Princeville lors de la randonnée cycliste du Grand Défi qui aura lieu le dimanche, 15 mai 2011 entre 8 h et 16 h.

QUE la Ville de Princeville informe le promoteur de l'évènement qu'elle n'est nullement responsable de la signalisation et de tout accident pouvant survenir lors de la randonnée.

QUE le promoteur s'engage à fournir à la Ville de Princeville, une copie d'une police d'assurance responsabilité d'une valeur supérieure à 2 000 000\$ couvrant l'évènement.

ADOPTÉE

**11-03-090**

**Marie-Gabrielle Hémond – Championne canadienne de patinage artistique – Photo-montage et mention honorifique**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire ratifier la remise d'une plaque honorifique décernée à une patineuse artistique sur le territoire de la Ville de Princeville lors d'une partie de hockey disputée à Princeville par l'équipe locale de hockey junior AAA «Le Titan de Princeville»;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil ratifie le paiement d'un montant de 90 \$ taxes incluses à la firme Photographes Bourret inc., pour la confection d'une plaque honorifique remise à Mlle Marie-Gabrielle Hémond lors d'une partie de hockey disputée par l'équipe locale de hockey Junior AAA de Princeville «Le Titan » au Centre sportif Paul de la Sablonnière.

ADOPTÉE

**11-03-091**

**Tournoi de golf de l'Association des pompiers de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de payer un foursome au montant de 340.00 \$ pour participer à la 1<sup>ère</sup> édition du tournoi de golf de l'Association des pompiers de Princeville qui aura lieu au club de golf des Bois-Francis, samedi 2 juillet 2011.

ADOPTÉE

**11-03-092**

**Légion Royale Canadienne**

ATTENDU l'importance de la participation de nos concitoyens à différents conflits dans le monde;

ATTENDU QU'un regroupement d'anciens combattants et de vétérans se situe à Victoriaville.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser un montant de 1 000 \$ à la Légion Royale Canadienne afin de contribuer à l'achat d'un système de sonorisation pour leur salle.

ADOPTÉE

11-03-093

**Demande de commandite – Finissants École Sainte-Marie**

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la parution d'un quart de page d'une valeur de 50 \$ dans le recueil des Élèves finissants secondaire V de l'École Sainte-Marie de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ladite dépense.

ADOPTÉE

11-03-094

**Escadron 814 Optimiste Plessisville – Demande d'aide financière**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une contribution financière de 150 \$ à l'Escadron 814 – Cadets de l'air Optimiste de Plessisville.

ADOPTÉE

11-03-095

**Patrimoine Princeville**

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisme Patrimoine Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'octroi d'un montant de 1 000 \$ à Patrimoine Princeville pour l'organisation de leurs activités annuelles.

ADOPTÉE

**Centre de la Petite Enfance Rayon de Soleil** - classé

11-03-096

**Demande de commandite - Harmonies Prince-Daveluy**

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Les Harmonies Prince-Daveluy inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, et il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville consent à verser une contribution financière de 975 \$ aux Les Harmonies Prince-Daveluy inc. de Princeville pour leur permettre de réaliser leurs activités musicales au cours de l'année 2011.

ADOPTÉE

11-03-097

**Centre d'Action bénévole de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de prendre 2 billets à 20 \$ chacun pour assister au Souper Conférence «Hommage aux Bénévoles» qui aura lieu le 14 avril 2011 au Centre Communautaire de Plessisville.

ADOPTÉE

11-03-098

**Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville participe à la 21<sup>e</sup> campagne de financement de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable sous la présidence d'Honneur de M. Gilles Fortier par l'achat de 10 billets au coût de 30 \$ du billet pour assister à un 5 @ 7 le 13 avril 2011 au Centre Communautaire de Plessisville.

ADOPTÉE

11-03-098.1

**Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable – Tournoi de golf**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville participe au tournoi de golf de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable avec l'achat d'un foursome au coût de 340.00 \$.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

11-03-099

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juare, greffier

---

Gilles Fortier, maire